

---

Non, la SNI, c'est le pôle d'intérêt collectif, social, et restera 100 % contrôlée par l'établissement public.

**JEAN-MARC SYLVESTRE**

Sur cette partie concurrentielle, on vous a, à un moment, soupçonné de participer à des ventes à la découpe pour profiter des plus-values immobilières. Vous démentez ces pratiques ?

**FRANCIS MAYER**

Oui.

**JEAN-MARC SYLVESTRE**

Vous n'avez pas vendu d'immeubles, appartement par appartement, pour pouvoir faire des plus-values ?

**FRANCIS MAYER**

Non, il y a deux choses que j'ai arrêtées personnellement, ce sont les ventes à la découpe.

**JEAN-MARC SYLVESTRE**

Vous les avez arrêtées, personnellement ?

**FRANCIS MAYER**

Personnellement. Ni la CAISSE DES DEPOTS, ni ses filiales ne procèdent à des ventes à la découpe. Au contraire, nous aidons les maires des grandes villes de France où se produit ce phénomène à se repositionner, à réinvestir dans le logement intermédiaire. Et la deuxième chose que j'ai arrêtée, qui était tout aussi choquante à mon sens, ce sont les déconventionnements qui étaient intervenus dans un certain nombre de villes de banlieue. Voilà deux décisions que j'ai prises, parce que ce n'est pas à la CAISSE DES DEPOTS de montrer le mouvement, de procéder à ce genre d'opération.